

L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnement et Services): J'ai déjà informé la Chambre qu'aucune décision n'a été prise au sujet de l'emplacement des nouveaux locaux.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. E. B. Osler (Winnipeg-Sud-Centre): Ma question s'adresse au ministre des Approvisionnements et Services et concerne les 50 millions de dollars qui ont été attribués la nuit dernière aux organismes municipaux pour des travaux à effectuer dans un avenir immédiat. Étant donné que le gouvernement fédéral contrôle ceci directement, le ministre des Approvisionnements et Services pourrait-il faire usage de ses bons offices pour faire en sorte que la Saskatchewan reçoive peut-être plus que sa part étant donné qu'il s'est posé un autre problème à l'égard duquel nous ne pouvons rien . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Il s'agit d'une instance et non pas d'une question.

* * *

L'INDUSTRIE

LES TEXTILES—LE RAPPORT DE LA COMMISSION SUR L'INDUSTRIE DE LA CHEMISE

[Français]

M. Arthur Portelance (Gamelin): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Nous en sommes à la mi-octobre, et il y a environ quinze jours l'honorable ministre nous disait qu'une politique serait annoncée, ou du moins qu'un rapport de la Commission des textiles et du vêtement serait présenté vers cette époque-ci. L'honorable ministre peut-il nous renseigner à ce sujet?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, je dois confesser avec regret que je serai deux ou trois jours en retard.

* * *

LE CANADIEN PACIFIQUE

«THE CANADIAN»—LA RÉDUCTION DU NOMBRE DE VOITURES—LE CONFORT DES VOYAGEURS

[Traduction]

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): J'aimerais poser ma question au ministre des Transports et lui demander s'il a étudié le problème de la réduction du nombre de wagons du train du Canadien Pacifique «The Canadian», réduction qui prend effet aujourd'hui, et pourrait-il expliquer à la Chambre de quoi il s'agit?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur, je crois comprendre qu'il est normal, en cette période de l'année, de changer le nombre de wagons du train. Je voudrais signaler à la Chambre

que la compagnie n'est tenue de fournir que le nombre de wagons répondant aux besoins de l'exploitation, mais je vais recevoir plus de détails et j'en informerai l'honorable député.

M. Benjamin: Puis-je demander au ministre si, en tenant compte du fait que le train aura un wagon-couche de Montréal à Vancouver et un de Toronto à Vancouver, ce qui n'est pas adéquat selon nombre de personnes, il avalerait la pilule nécessaire et ferait des requêtes auprès du CP au nom du gouvernement demandant d'ajouter des wagons à ce train pour le reste de l'année.

L'hon. M. Jamieson: C'est exact, monsieur l'Orateur. Peut-être n'est-ce pas adéquat mais cela est pratique, et je serais heureux de faire ces requêtes.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Vous avez pris la mauvaise pilule.

* * *

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

LA PÉNURIE DE FONDS—LA PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Ma question s'adresse au premier ministre. En tenant compte du fait que les sommes allouées à la Société de développement du Cap-Breton sont presque épuisées, et ceci a été confirmé par le ministre de l'Expansion économique régionale à la Chambre il y a deux jours, et à la lumière des déclarations du ministre des Finances, davantage de fonds seront-ils alloués à Devco dans l'immédiat pour fournir et stimuler l'emploi au Cap-Breton au lieu d'avoir à attendre jusqu'à ce que les prévisions budgétaires soient annoncées, comme l'a suggéré le ministre de l'Expansion économique régionale?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je dois dire que la suggestion du ministre est celle que je voudrais reprendre aujourd'hui.

* * *

• (2.30 p.m.)

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE JAMES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Environnement saisira-t-il la première occasion de faire une déclaration complète à la Chambre relativement à la prise de position du gouvernement fédéral pour les travaux de la baie James et de nous dire dans quelle mesure le gouvernement fédéral a l'intention de prendre les initiatives que la protection du milieu exige et si le gouvernement du Québec a fait une demande aux termes de la loi sur la protection des eaux navigables? Nous dirait-il quelle est la position du gouvernement fédéral eu égard à cette loi et les mesures qu'il a prises?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, j'étudierai volontiers la suggestion du député.